

Réf: Dossier N° 066433

Avis de constitution

SOCIETE « MASEK HOLDING »

Abidjan, Plateau, plateau, Lot 22 ET 23, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/10/2021 reçus par Me OUATTARA MAMADOU , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 02/12/2021, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « MASEK HOLDING »

Toute prise d'intérêts et participation dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières ou immobilières ivoiriennes ou étrangères, et ce sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, actions, parts d'intérêts ou autres droits sociaux, La gestion des participations ou intérêts qu'elle détient dans toutes sociétés ou entreprises ivoiriennes ou étrangères, Toutes prestations de services, les études, les conseils la conception, la planification, la promotion, le management, le suivi et la réalisation de tous projets d'investissements et la recherche de financement à cet effet, en faveur des sociétés et entreprises filiales ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Et d'une façon générale, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. La participation sous toutes ses formes, dans toutes sociétés, commerces ou industries pouvant se rattacher à l'un des objets précités ou à des objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de création de société, de fusion, d'association en participation ou autrement, Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes. Et pour la réalisation de l'objet social : L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation de la Société dans 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)

chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Plateau, plateau, Lot 22 ET 23, Ilot 00

M DIALLO SEKOU (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00130 du 30/12/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°42039/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

